Littérature française et comparée

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Littérature française et comparée. 2018, Sorbonne Paris Cité, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02042287

HAL Id: hceres-02042287

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042287

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des écoles doctorales

ÉCOLE DOCTORALE N° 120

Littérature française et comparée

ÉTABLISSEMENTS

Université Sorbonne Paris Cité

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018

VAGUE D

Rapport publié le 03/12/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Claude Perez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Claude PEREZ, Aix-Marseille Université

Experts :

M. Najib ARBACH, Université de Nice
Mme Hélène GIRAUDO, Université de Toulouse - Jean Jaurès
Mme Françoise LARTILLOT, Université de Lorraine
Mme Gaid LE MANER IDRISSI, Université Rennes 2
Mme Catherine MAIGNANT, Université de Lille
M. Patrice MARCILLOUX, Université d'Angers – UA

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

Mme Catherine SCHNEDECKER

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Littérature française et comparée* (ED n°120) est rattachée à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), elle-même membre de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (ComUE) Université Sorbonne-Paris-Cité (USPC). Cette ComUE regroupe l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), la Fondation Maison des sciences de l'Homme, et les universités Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13. Néanmoins, l'Université Paris 3 s'est retirée en 2017 du projet de fusion qui devrait donner naissance au 1er janvier 2019 à une *Université de Paris*, et qui concerne pour l'heure les universités Paris Descartes et Paris Diderot, et l'IPGP. Lors de la visite du comité Hcéres, les incertitudes institutionnelles concernant ce futur établissement et ses rapports à venir avec Paris 3 n'étaient pas levées. Ceci est loin d'être sans conséquences pour le fonctionnement de l'ED et pour la façon dont elle peut se projeter dans l'avenir.

L'ED *Littérature française et comparée* est membre du collège des écoles doctorales de Paris 3 (qui regroupe les cinq ED de cette Université) ainsi que du collège des écoles doctorales d'USPC (qui rassemble 32 ED).

Le périmètre thématique de cette ED couvre la littérature française, la littérature générale et comparée, les études latines médiévales.

L'effectif de doctorants s'élève actuellement à 245, en baisse de 20 % sur quatre ans, comme c'est le cas dans les ED de lettres des universités voisines. Le nombre de titulaires de l'habilitation à diriger les recherches (HDR) est relativement stable ; il s'élève actuellement à 41.

L'ED *Littérature française et comparée* demande un renouvellement à l'identique.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED *Littérature française et comparée* s'appuie sur un appareil scientifique de qualité, constitué de d'une unité mixte de recherche (UMR) et de quatre équipes d'accueil (EA) :

- Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité (THALIM -UMR 7172), également rattachée pour partie à l'ED *Arts et médias* ;
- Centre d'Études et de Recherches Comparatistes (CERC, EA 172) ;
- Centre d'Études et de Recherches Antiques et Médiévales (CERAM, EA 173) ;
- Formes et Idées de la Renaissance aux Lumières (FIRL, EA 174) ;
- Centre de Recherche sur les Poétiques du XIXe siècle (CRP19, EA 3423) ;

Le périmètre thématique de l'ED est parfaitement cohérent. Le rattachement du Laboratoire international de recherches en arts (LIRA, EA 7343) a été refusé par le Conseil de l'ED, contre l'avis du directeur, au motif qu'il mettait en péril l'identité d'une école exclusivement littéraire. Ceci semble contredit par l'appellation même de THALIM, qui œuvre également, comme le LIRA, dans le champ des arts et des études cinématographiques. Il semble toutefois que les incertitudes institutionnelles mentionnées ci-dessus aient pu jouer un rôle dans le refus du Conseil. De manière générale, le comité Hcéres a constaté les conséquences négatives sur l'ED d'un environnement instable et d'un avenir encore peu lisible.

Le Conseil n'est pas exactement conforme aux dispositions de l'arrêté du 25 mai 2016 : il ne compte qu'un seul représentant des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens au lieu de deux ; le statut d'extérieur de certains des membres siégeant comme tels doit être aussi vérifié.

Le budget est en hausse régulière, passant de 15 000 € en 2011 à près de 26 000 € en 2016 ; en 2017 toutefois, l'ouverture très tardive des crédits n'a permis de dépenser qu'un peu plus de 18 000 €. L'appui aux missions des doctorants, le soutien aux colloques et journées d'études, l'aide à publication des docteurs, absorbent la plus grande part des crédits, dans des proportions qui varient très sensiblement d'une année sur l'autre. L'inauguration toute récente (rentrée 2017-2018) de la Maison de le Recherche (située rue des Irlandais) permet à l'ED de bénéficier de locaux neufs, agréables, et adaptés aux besoins des doctorants. Ceux-ci y disposent notamment d'espaces de travail fonctionnels. Le gestionnaire (ingénieur d'études) se partage entre trois ED; sa compétence et son dévouement permettent à l'ED *Littérature française et comparée* de s'accommoder momentanément de cette situation. Il est aidé pour les inscriptions, le suivi administratif et les soutenances par un autre gestionnaire partagé.

L'ED dispose d'un site internet qui est bien tenu à jour et d'une liste de diffusion. Elle abrite deux associations de doctorants et deux revues : *Traits-d'Union*, partagée avec l'ensemble des jeunes chercheurs de Paris 3, et *Trans-*, revue des doctorants de littérature comparée.

L'admission des doctorants se fait sur la base d'une note minimale de 14 en master. Le Bureau de l'ED, composé du directeur et de deux professeurs membres du Conseil, examine chaque projet de recherche, présenté dans un dossier de cinq à dix pages. Outre sa pertinence scientifique, la faisabilité dans les délais fixés par la réglementation en vigueur est l'objet d'une attention particulière. Il conviendrait à l'avenir que l'ED vérifie de surcroît que les conditions financières (seuil de financement) permettant un bon déroulement de la thèse sont effectivement réunies. L'ED ne bénéficie que de cinq ou six contrats doctoraux d'établissement, attribués après audition par le Conseil restreint sur des critères de qualité uniquement. Néanmoins, le pourcentage de doctorants financés d'une manière ou d'une autre est en hausse : il s'établit en 2017 à 33 %, ce qui est un chiffre élevé dans une ED de lettres. Un pourcentage un peu inférieur (moins de 30 %) n'est ni salarié, ni financé.

Les doctorants étrangers sont nombreux puisqu'ils représentent 50 % des inscrits en 2017-2018 (et 62 % en littérature comparée). On compte actuellement 42 thèses en cotutelles (en hausse par rapport au quinquennal précédent). L'ED accorde une grande importance à entretenir et développer son ouverture internationale. Elle donne priorité aux échanges avec le Canada, la Chine et la Tunisie ; un nombre significatif de cotutelles existe également avec la Suisse et l'Italie.

• Encadrement et formation des doctorants

L'établissement a fixé à huit le nombre maximum de thèses pouvant être encadrées simultanément par un même HDR. Le taux d'encadrement moyen est de 5,2 doctorants/HDR, en baisse marquée par rapport au précédent quinquennal (il était alors de 8,7). Toutefois, plusieurs HDR dépassent actuellement le maximum autorisé, parfois beaucoup, l'un d'entre eux le doublant quasiment pour atteindre le chiffre de 15 doctorants. Le « statut d'exception » que le dossier transmis au Hcéres réclame pour la littérature générale et comparée peut-il réellement rendre légitimes de tels écarts ?

Le nombre de soutenances se maintient autour de 40 par an. Le chiffre des abandons se situe quant à lui autour de 30. Dans la mesure où 50 doctorants environ s'inscrivent chaque année dans l'ED, cela signifie que plus de la moitié de chaque promotion abandonne, et quitte l'ED sans diplôme. C'est évidemment beaucoup trop. Ces constats imposent à l'ED de revoir la politique d'admission, et, comme le préconisait du reste le précédent rapport de l'AERES, d'être plus impliquée lors du recrutement. Les comités de suivi individuel, de même que le portfolio et le plan individuel de formation, ont été mis en place depuis trop peu de temps pour que l'on puisse en apprécier les effets.

L'établissement alloue un financement pour 100 heures de formation chaque année. La formation académique est assurée dans les séminaires des unités de recherche (qui ne sont pas toujours très suivis), ou dans des manifestations organisées par l'ED ; la formation professionnalisante est entièrement confiée au Centre de Formation des doctorants à l'insertion professionnelle (CFDip) d'USPC, à propos duquel les doctorants auditionnés par le comité Hcéres émettent des avis contrastés. On note que l'assistance aux séminaires est obligatoire uniquement pour les doctorants de première année, et qu'il n'est pas fait mention d'un nombre minimal d'heures de formation à valider sur la durée de la thèse. L'ED soutient financièrement les manifestations organisées par les doctorants (journée des doctorants, journées d'études...), leurs deux revues et leurs deux associations.

Les doctorants nombreux et divers que le comité Hcéres a pu rencontrer semblent majoritairement satisfaits du fonctionnement de leur école, même s'ils signalent quelques améliorations possibles : des formations professionnalisantes conçues spécialement pour des littéraires (préparant aux métiers de l'édition, par exemple), un accueil plus attentif encore des doctorants étrangers.

D'une manière générale, la direction de l'ED *Littérature française et comparée* s'est efforcée de mettre en œuvre les dispositions prévues dans l'arrêté de 2016, elle se montre attentive aux demandes de ses doctorants et des laboratoires partenaires, et elle accompagne leurs initiatives. Toutefois, l'ED ne joue pas pleinement le rôle d'organisatrice de la formation qui lui est confié par l'arrêté de 2016 ; elle n'apparaît pas suffisamment comme une force de proposition.

- **Suivi du parcours professionnel des docteurs**

Bien que l'ED *Littérature française et comparée* ne dispose pas des moyens humains permettant un suivi régulier du devenir professionnel de ses diplômés, des chiffres sont fournis par les enquêtes SIREDO (Système d'information de la recherche doctorale), celle de l'USPC et celle que l'ED elle-même a conduite à l'occasion de la visite du comité Hcéres. Les taux de réponse sont supérieurs à 80 % et les chiffres sont dans l'ensemble satisfaisants. Le pourcentage de diplômés chômeurs est très faible. La majorité des emplois se trouve dans le secteur public. On note en particulier qu'un nombre très significatif des docteurs issus de l'ED occupent après trois ans un emploi à plein temps dans l'enseignement supérieur (37 % des diplômés de 2013). Ce résultat est remarquable, en partie grâce à la forte proportion de docteurs étrangers, qui trouvent un emploi à leur retour dans leur pays d'origine.

Il faut souhaiter que l'établissement et l'ED puissent à l'avenir assurer un suivi plus régulier et plus précis du devenir des diplômés. Compte tenu de la raréfaction des postes dans l'enseignement supérieur en France, il est nécessaire de préparer aussi les futurs docteurs à l'exercice de professions non académiques. C'est notamment le rôle du CFDip, mais c'est également celui de l'ED qui est seule en mesure d'adapter ces formations au public particulier qui est le sien.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Il n'existe pas pour l'instant d'autoévaluation formalisée au sein de l'ED (mais l'USPC a mis en place un dispositif pour l'évaluation Hcéres). Il serait nécessaire d'y réfléchir pour l'avenir.

Le dossier fourni par l'ED *Littérature française et comparée* présente moins un projet structuré qu'une série d'actions d'importance diverse, qu'il conviendrait d'entreprendre. Parmi celles-ci, on relève l'intégration dans l'ED d'une équipe supplémentaire, l'EA 1734 CEAO (Centre d'études arabes et orientales). Il faut souhaiter que ce projet, qui est très bienvenu, ne connaisse pas le sort réservé au rattachement du LIRA.

Dans le contexte institutionnel actuel, il ne sera peut-être pas aisé de faire aboutir le projet d'EUR (École Universitaire de Recherche) avec Paris Diderot, projet du reste peu détaillé dans le dossier fourni. Ce n'est pas une raison pour y renoncer.

APPRÉCIATION GLOBALE

- **Points forts**
  - La qualité de l'adossement scientifique.
  - La dimension internationale, avec d'excellents partenariats.
  - L'évolution positive de certains indicateurs : taux de financement, taux d'insertion, en particulier dans la recherche.
  - Une direction disponible et attentive, qui soutient les initiatives de ses doctorants.

- **Points faibles**
  - L'insécurité institutionnelle qui empêche de construire le projet ambitieux dont l'école a besoin.
  - Un taux d'abandons élevé, sans que des solutions soient envisagées.

- Des taux d'encadrement qui doivent encore être améliorés, en dépit des progrès accomplis.
- Une offre de formation trop peu encadrée, et dont l'ED ne s'est pas suffisamment emparée.
- Une insuffisante préparation à des carrières non académiques susceptibles de convenir à des doctorants littéraires.

RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les pistes de réflexion suivantes :

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

L'ED *Littérature française et comparée* devrait poursuivre et approfondir le travail de conversion aux « bonnes pratiques » qu'elle a déjà entamé, et examiner plus rigoureusement encore les demandes de recrutement, afin de réduire un taux d'échec trop élevé.

L'instabilité qui affecte depuis plusieurs années son environnement institutionnel accroît au sein de l'ED la tentation du repli défensif sur une identité disciplinaire. Toutes les modifications de périmètre sont regardées avec une grande méfiance, les évolutions ralenties ou bloquées. La direction actuelle est consciente de ces dangers. Dans un ensemble parisien sans doute appelé à devenir plus concurrentiel que jamais, le prestige de Paris 3, désormais pris entre de puissants voisins, pourrait ne pas suffire à assurer l'avenir de cette ED. Cette dernière a su nouer des collaborations solides avec des institutions étrangères prestigieuses. Il convient qu'elle les développe, sans négliger tels ou tels proches voisins travaillant soit dans le domaine qui est précisément le sien, soit dans des domaines mitoyens avec lesquels des échanges inter-, pluri- ou transdisciplinaires pourraient s'avérer fructueux.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Il est essentiel que l'établissement puisse garantir le plus rapidement possible à l'ED *Littérature française et comparée* une stabilité institutionnelle dont l'absence nuit au climat général, et empêche de se projeter efficacement dans l'avenir.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

USPC
Université Sorbonne
Paris Cité

· Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
· Université Paris Descartes
· Université Paris Diderot
· Université Paris 13
· EHESP
· FMSH
· Inalco
· IPGP
· Sciences Po
· CNRS
· Ined
· Inria
· Inserm
· IRD

2 rue Albert Einstein
75013 Paris

+33 (0)1 40 02 98 78

uspc
.fr

Le Président

Référence
USPC/FH/2018-126

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du Département des Formations
HCERES
2, Rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 9 juillet 2018

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation
Ecole Doctorale 120 – Littérature française et comparée

Monsieur le directeur,

L'Ecole Doctorale Littérature française et comparée et sa tutelle remercient le HCERES pour le rapport d'évaluation réalisé et transmis le 5 juin 2018. L'Etablissement et le conseil de l'école doctorale tiennent également à remercier très sincèrement les évaluateurs des comités de visite pour la qualité des échanges et pour leur analyse.

Après consultation des différents acteurs de la direction de notre école doctorale, nous vous informons que nous prenons bonne note des points relevés par le comité ainsi que des recommandations émises. Nous n'avons pas d'observations particulières à faire remonter.

Vous remerciant à nouveau pour cette évaluation qui permettra à notre Ecole Doctorale de poursuivre sa réflexion en fonction des recommandations émises, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE
LE PRÉSIDENT

Carle Bonafous-Murat

Le Président de Université Sorbonne Paris Cité

François Houllier

Université
Sorbonne Paris Cité